Communication aux parents

Une rentrée scolaire en toute sécurité

Encore cette année, les policiers de la Régie seront présents dans les zones scolaires pour assurer la sécurité des milliers d'élèves qui retourneront à l'école après une période de congés bien méritée. En effet, une soixantaine d'écoles sur le territoire reprendront leurs activités le jeudi 29 août.

Vous avez un rôle important à jouer

Les policiers profiteront de l'occasion pour sensibiliser les automobilistes à l'importance de respecter le Code de la sécurité routière dans les débarcadères et aux abords des écoles. Ils rappelleront l'importance de ralentir, de respecter les indications du brigadier scolaire, d'immobiliser leur véhicule lorsque les feux intermittents des autobus scolaires clignotent et de ne pas utiliser de cellulaire au volant. Les automobilistes pris en infraction pour excès de vitesse en zone scolaire recevront une amende doublée.

Les parents seront aussi invités à conscientiser leurs enfants aux bons comportements à adopter dans un débarcadère, ainsi qu'aux dangers qui peuvent survenir. Pour ceux qui bénéficient du transport scolaire, il sera important d'attendre que l'autobus soit bien immobilisé avant de monter ou de descendre et, pour traverser une rue, de circuler devant l'autobus (non derrière) afin d'être vus par le chauffeur et par les autres automobilistes.